#### CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

LA PLATEFORME AMAROK E-SANTÉ:
"LE CAPITAL SANTÉ DES DIRIGEANTS
EST LE PREMIER ACTIF IMMATÉRIEL
D'UNE PME"

**AMAROK - OLIVIER TORRES** 



La santé mentale et physique des dirigeants, entrepreneurs et travailleurs indépendants est une composante essentielle de la réussite et de la pérennité de leur activité.

En partenariat avec l'Observatoire Amarok , l'APST41 propose un accès à la plateforme Amarok E-Santé dédiée à l'évaluation de la santé globale et à la prévention contre les risques d'épuisement des chefs d'entreprises.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de prévention des risques professionnels et d'amélioration de leur qualité de vie au travail.

#### **OBJECTIFS**

- Amarok e-Santé est une initiative qui vise à aider les dirigeants d'entreprise à mieux comprendre, gérer et suivre leur santé au travail grâce à un questionnaire d'auto-évaluation identifiant les facteurs de stress (stresseurs) et de satisfaction (satisfacteurs) liée à leur activité professionnelle.
- Cette plateforme permet également aux dirigeants d'entreprises de suivre l'évolution de leur santé au fil du temps grâce à des évaluations régulières.

## DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- Un questionnaire permet de sélectionner les facteurs pathogènes et salutogènes applicables à l'expérience personnelle récente du dirigeant, parmi une sélection de facteurs que l'Observatoire Amarok a identifié, au cours des travaux de recherche, comme pertinents dans la qualification du risque d'épuisement.
- La communication d'un taux de risque d'épuisement professionnel issu de la sélection des facteurs par l'Utilisateur.
- L'accès à un formulaire de contact pour bénéficier d'un rappel et d'un accompagnement par les psychologues et professionnel de santé du service.



## Offre socle

## Pour qui?

- Dirigeants d'entreprise
- Travailleurs indépendants (offre spécifique)

Ces actions peuvent être intégrées dans une stratégie de prévention globale pour tous les adhérents de l'APST41.

#### Intervenants

Professionnels de santé, psychologues du travail, préventeurs

# COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Contactez votre service de santé au travail via :

Téléphone : 02 54 52 41 41

### **CONTACTEZ-NOUS:**

02 54 52 41 41









